

05/2013

EUROPEAN TRADE UNION COMMITTEE FOR EDUCATION
COMITE SYNDICAL EUROPEEN DE L'EDUCATION

Rapport

Enquête du CSEE
L'impact prolongé de la
crise sur les
enseignant(e)s en Europe



La reproduction de cette publication, en tout ou en partie, est permise sans autorisation. Il convient cependant d'en accrédi-ter le CSEE et de faire parvenir une copie au Secrétariat du CSEE.

Publié par le Comité syndical, Bruxelles 2013

Table des matières

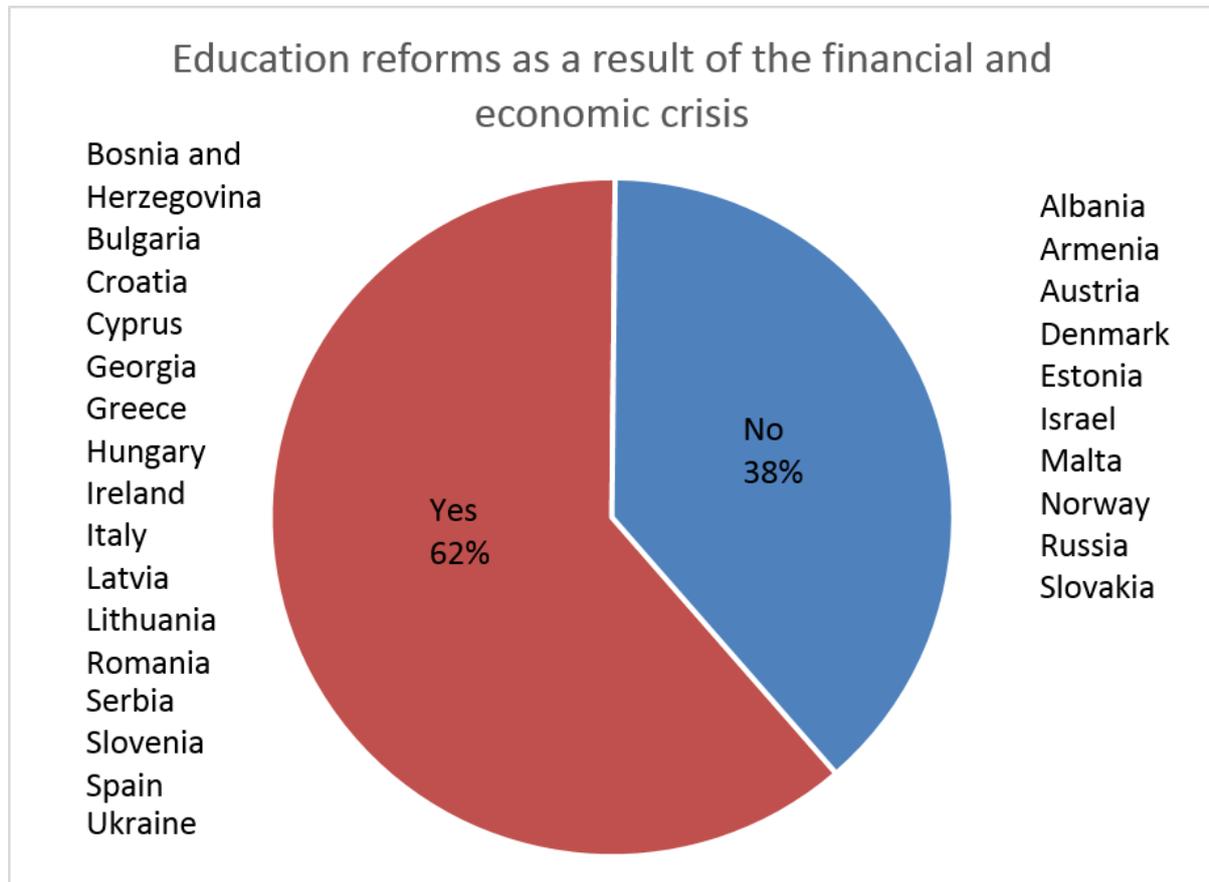
TOC

Les résultats de cette enquête se basent sur les informations fournies par les organisations membres du CSEE ayant répondu au questionnaire en ligne. Certains syndicats d'enseignant(e)s des pays représentés n'ayant pas participé à l'enquête, les chiffres reflètent uniquement les informations reçues par le CSEE. En cas de divergence d'opinion sur les données, l'organisation répondante doit être consultée. La liste complète des organisations ayant participé à l'enquête est publiée dans l'annexe I.

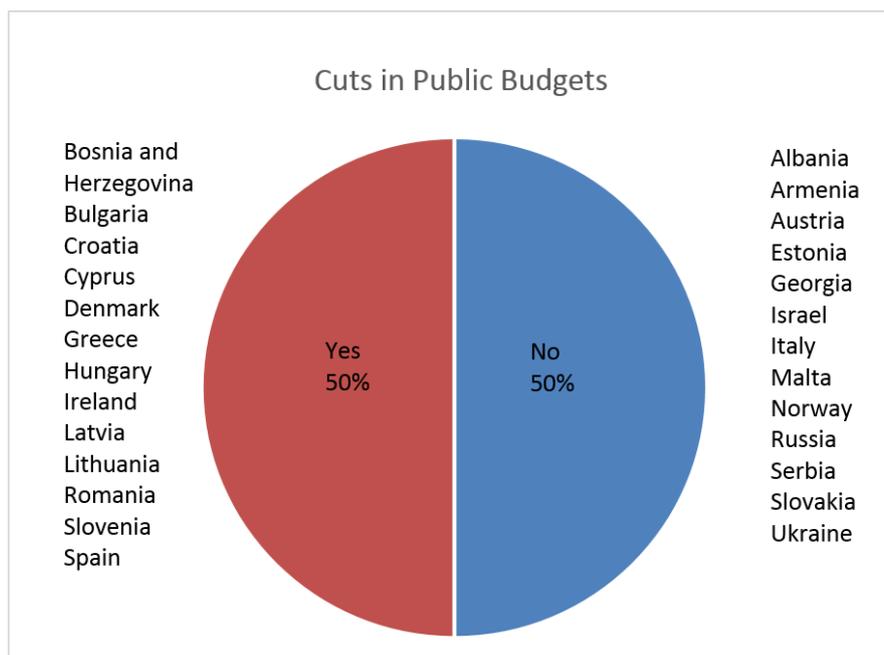
Au total, 30 syndicats d'enseignant(e)s, représentant 26 pays, ont participé à l'enquête entre mai et juillet 2013. Les questions portent sur la période allant de janvier 2011 à mai 2013.

1. Les réformes éducatives résultant de la crise économique et financière

Toute contrainte économique et financière dans le secteur de l'éducation depuis janvier 2011 qui affecte également les enseignant(e)s et/ou d'autres employé(e)s du secteur de l'éducation, ou toute réforme depuis janvier 2011 qui a réduit les budgets consacrés à l'éducation et affecte négativement les enseignant(e)s et/ou d'autres employé(e)s du secteur de l'éducation :

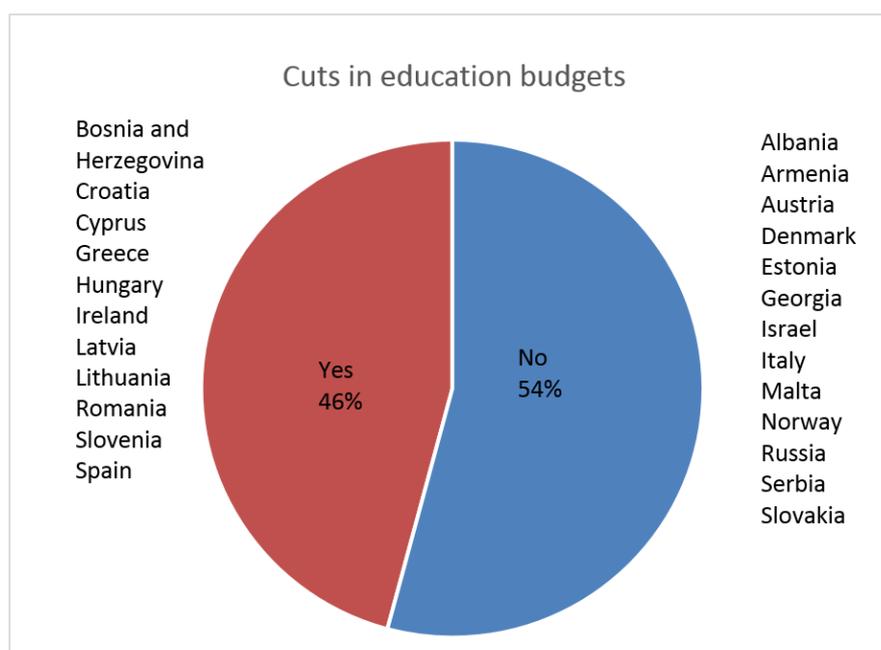


2. Coupes dans les budgets publics



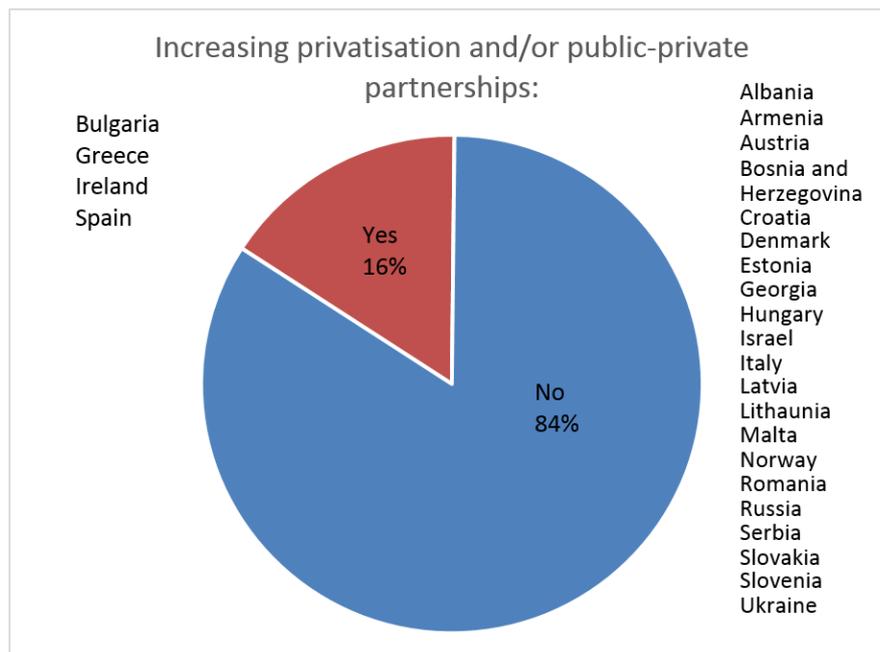
Les coupes des budgets publics ont affecté les enseignant(e)s dans plusieurs régions d'Europe. Elles varient cependant entre 3 et 30 % annuellement. FDSZ, l'organisation membre hongroise, indique que des coupes allant jusque 30 % ont été appliquées. En termes généraux, les coupes ont atteint 10 % en Slovénie et plus de 20 % en Irlande. Alors que la Roumanie a connu des coupes de 30 %, celles-ci ont atteint annuellement entre 3 et 5 % en Irlande. Selon l'OLME, les coupes introduites dans les budgets publics depuis 2011 ont atteint 19,8 %.

3. Coupes dans les budgets consacrés à l'éducation



La majorité des répondant(e)s à cette enquête n'ont pas connu de coupes dans les budgets consacrés à l'éducation. La Croatie fait état de 3,4 % et la Hongrie de 30 %. La coupe budgétaire annuelle a atteint 7 % en Irlande, dans les budgets principaux et opérationnels de l'enseignement supérieur. Dans l'enseignement secondaire/l'enseignement et la formation professionnels, une diminution annuelle de 3 à 5 % a été appliquée. D'autre part, la Lettonie a connu une coupe de 55 % du budget consacré à l'éducation, suivie d'une petite diminution annuelle depuis lors.

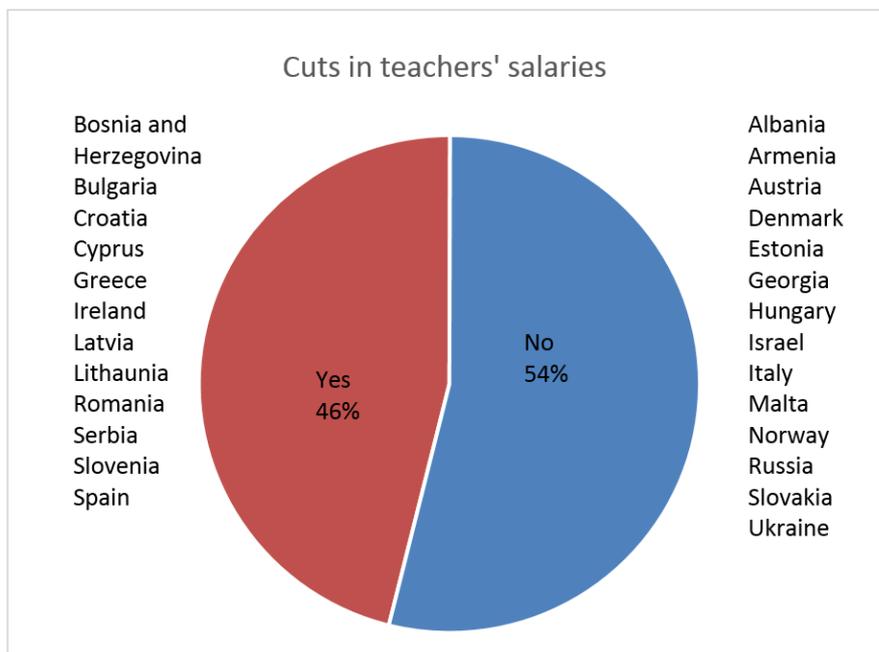
4. Augmentation de la privatisation et/ou des partenariats public-privé



Les résultats à cette question indiquent que la plupart des répondant(e)s n'ont pas constaté d'augmentation de la privatisation. Le CSEE a contacté les syndicats pour qu'ils décrivent la privatisation des services depuis janvier 2011. En Bulgarie par exemple, la privatisation est mise en œuvre étape par étape, principalement dans les écoles de l'état, les écoles municipales et les autres établissements éducatifs. Des tentatives sont faites pour obtenir des financements provenant d'autres activités : nouvelles taxes dans les jardins d'enfants et pour les parents, à qui l'on demande de financer la rénovation des écoles. En Grèce, les partenariats public-privé ont augmenté pour la construction des écoles et les entreprises privées interviennent également pour la formation des enseignant(e)s, pour un certain nombre de programmes éducatifs et leur évaluation. Dans l'enseignement supérieur en Irlande, les appels d'offres sont de plus en plus fréquents auprès des agences/entreprises privées pour des services comportant des programmes d'études et tout spécialement les programmes à temps partiel et orientés vers le marché du travail. Cette situation ne se pose cependant pas au niveau secondaire. En Slovénie, l'ancien gouvernement a tenté de consacrer des fonds à des facultés privées dans un effort ouvert pour encourager l'éducation privée. Depuis janvier 2011, on constate en Espagne une privatisation des activités des enseignant(e)s

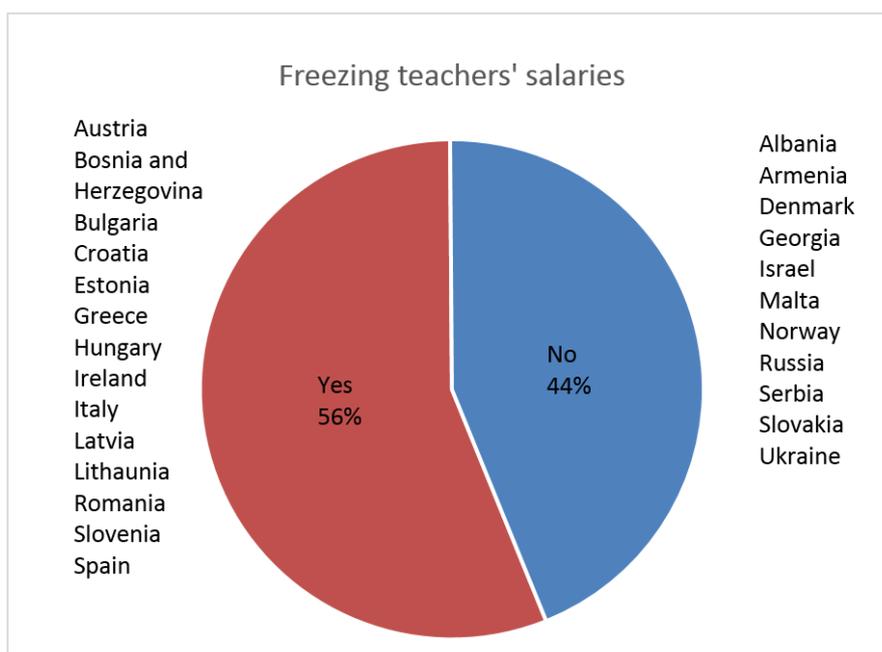
spéciaux/spéciales, des services de repas et de commodités, du transport scolaire et du transport en bus, des services de conseils et des services médicaux.

5. Coupes dans les salaires des enseignant(e)s



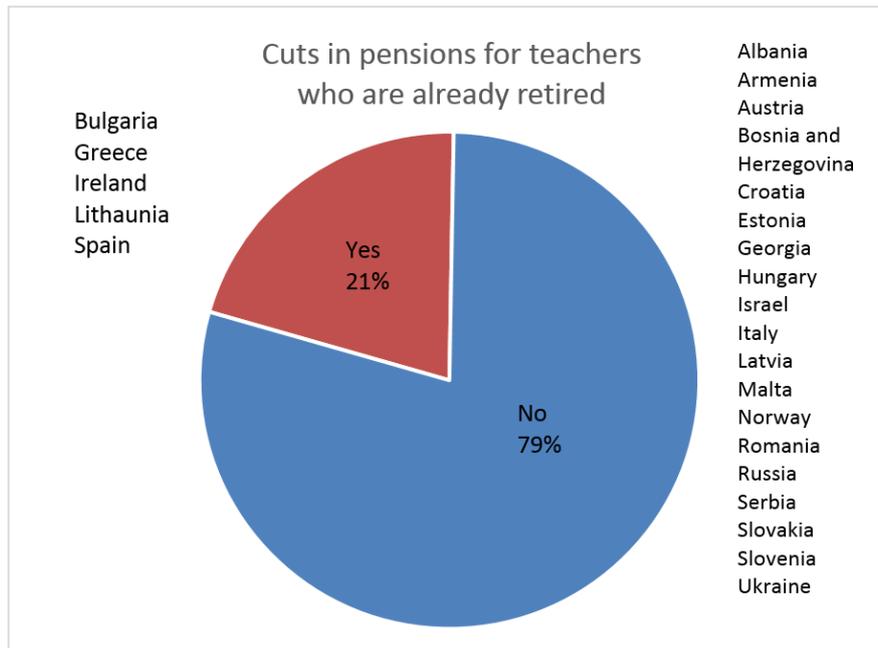
La plupart des répondant(e)s n'ont pas constaté de coupes dans les salaires des enseignant(e)s, même si elles ont été appliquées dans de nombreux pays. Selon les données fournies dans le cadre de l'enquête, elles varient entre 3 et 25 %.

6. Gel du salaire des enseignant(e)s

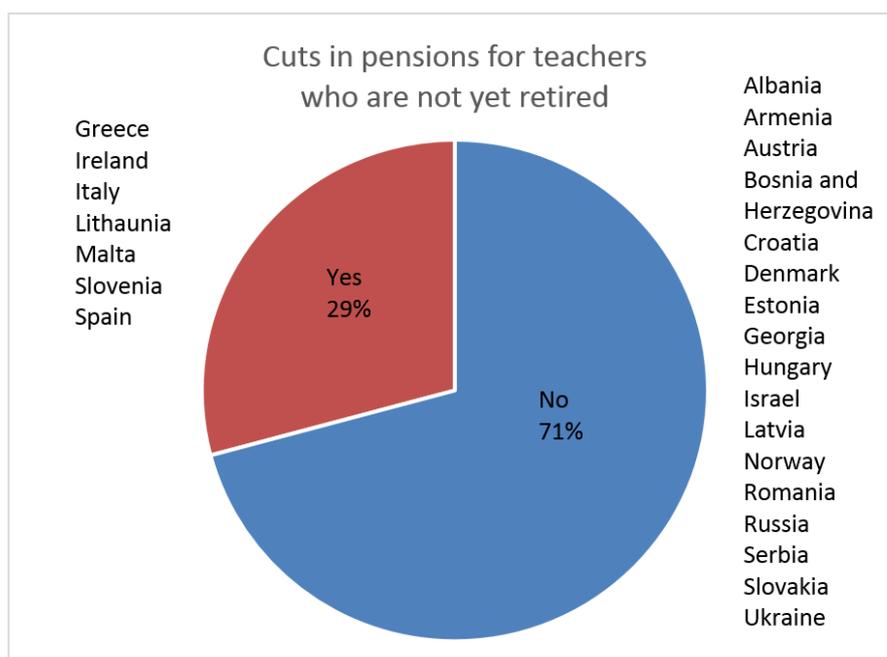


Depuis 2009, la crise économique et financière et la dette souveraine qui en a découlé ont mené au gel des salaires des enseignant(e)s dans la majorité des pays européens, par opposition aux coupes budgétaires qui ont eu lieu dans 46 % des pays répondants.

7. Coupes des pensions pour les enseignant(e)s déjà à la retraite

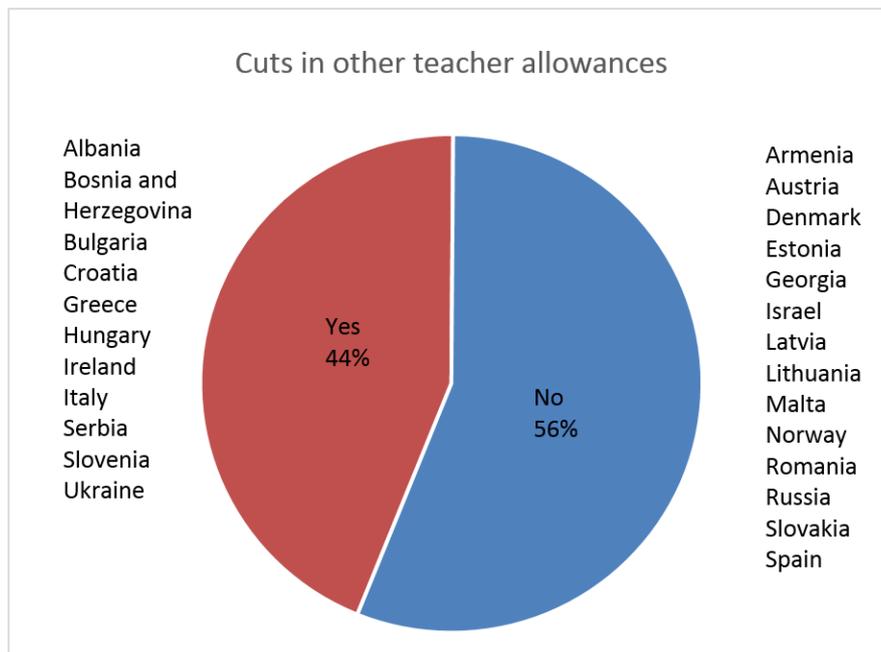


8. Coupes des pensions pour les enseignant(e)s encore en activité



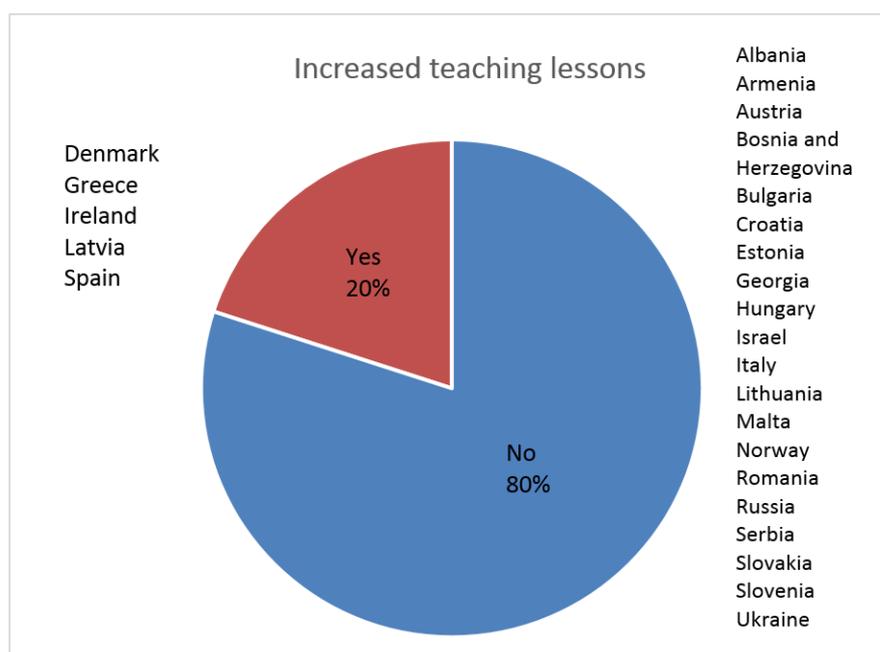
La comparaison entre les coupes réalisées dans les pensions des enseignant(e)s déjà à la retraite ou encore en activité révèle une tendance inquiétante qui peut décourager les jeunes d'entrer dans la profession enseignante et impacte sur le recrutement et le maintien des effectifs.

9. Coupes des autres allocations des enseignant(e)s



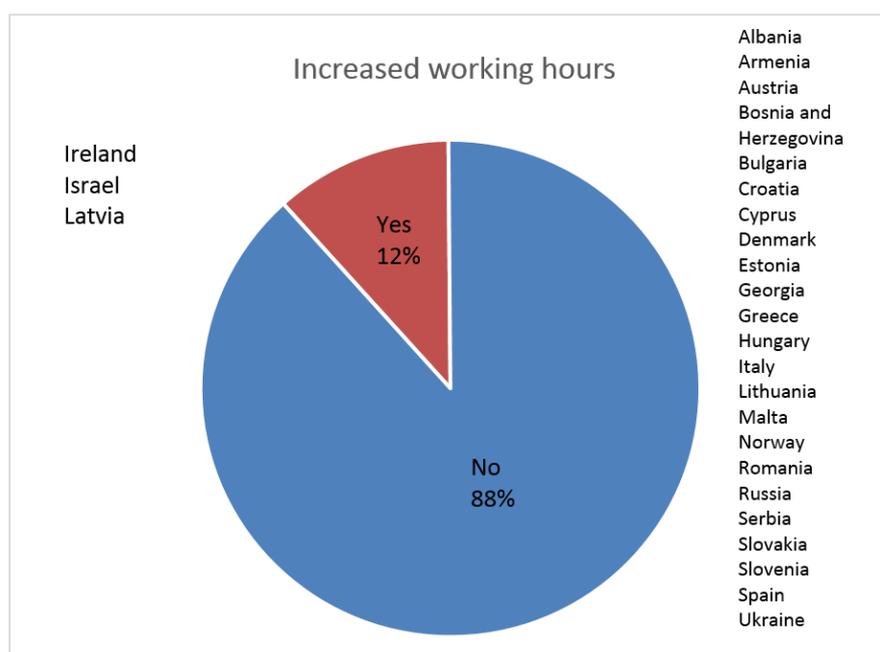
Dans certains pays, l'allocation de vie a été gelée tandis que des allocations journalières et autres avantages ont été réduits. Les coupes concernent généralement les coûts de transport, le remboursement des repas, la rémunération en cas d'absence pour cause de maladie, etc. Les bonus de Noël ont également été suspendus. Tous ces éléments ont pour effet de décourager à choisir la profession enseignante.

10. Augmentation des leçons



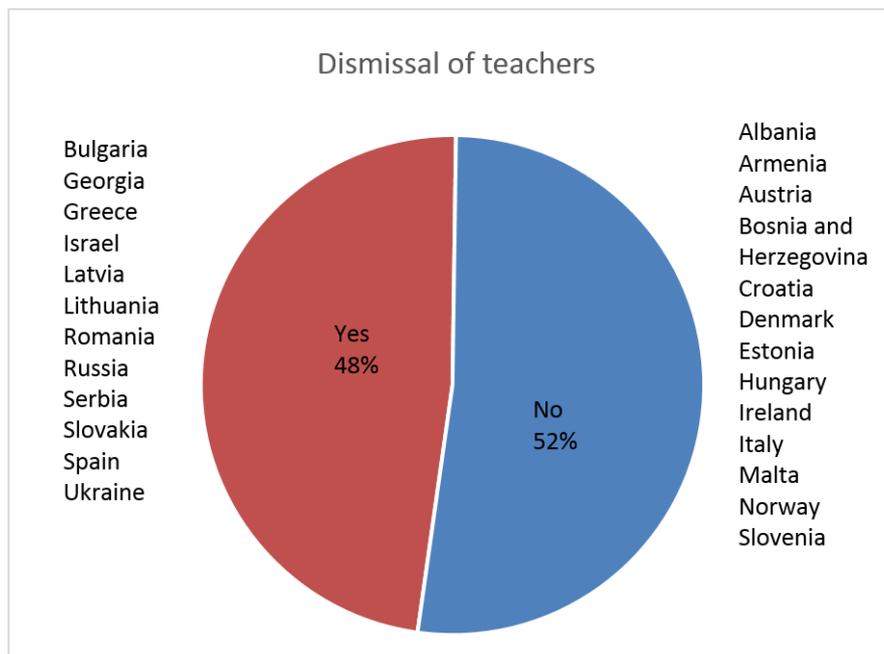
Dans l'ensemble, le nombre de leçons n'a pas augmenté depuis janvier 2011. Dans les cas d'une augmentation, celle-ci atteint jusqu'à deux heures par semaine.

11. Augmentation des heures de travail

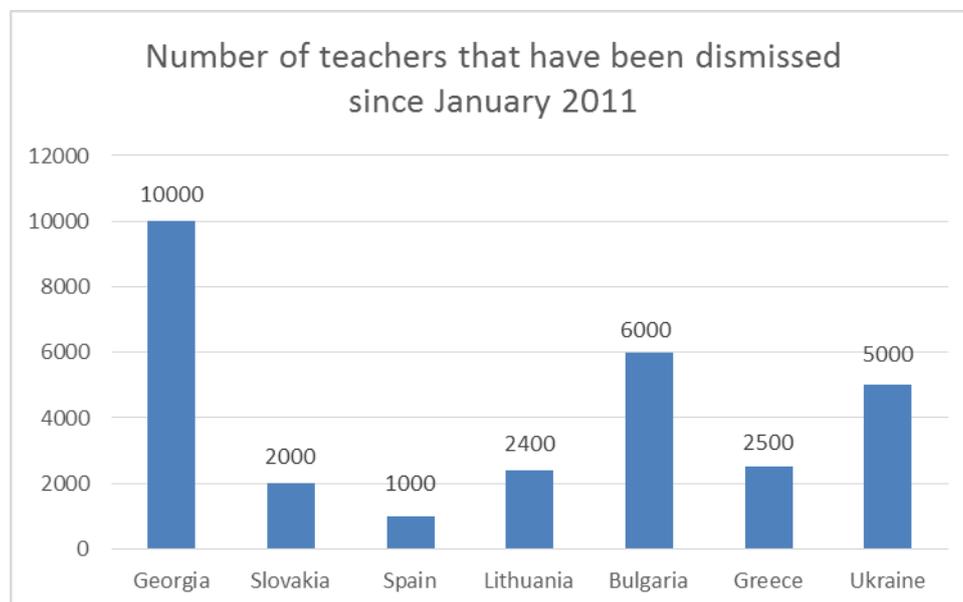


Selon les données disponibles, le nombre d'heures de travail des enseignant(e)s n'a pas notablement augmenté depuis janvier 2011.

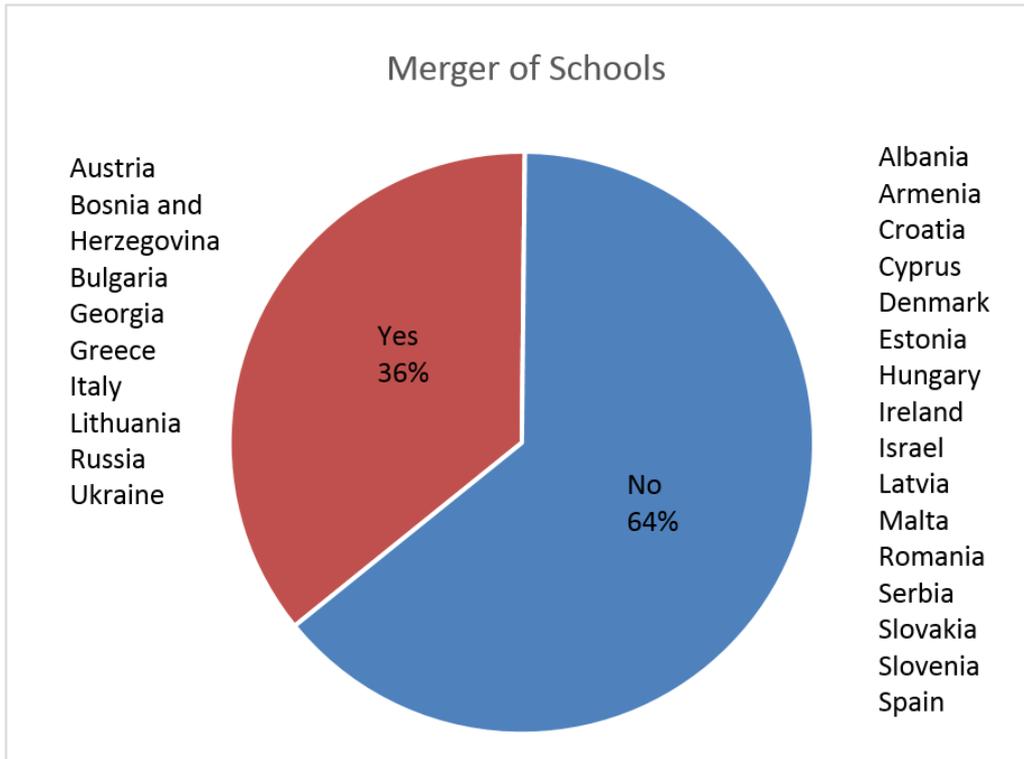
12. Licenciement d'enseignant(e)s



Des enseignant(e) ont été licencié(e)s dans une représentation diverse de pays. Parallèlement, on constate une importante divergence dans le nombre d'enseignant(e)s ayant perdu leur emploi depuis janvier 2011 :

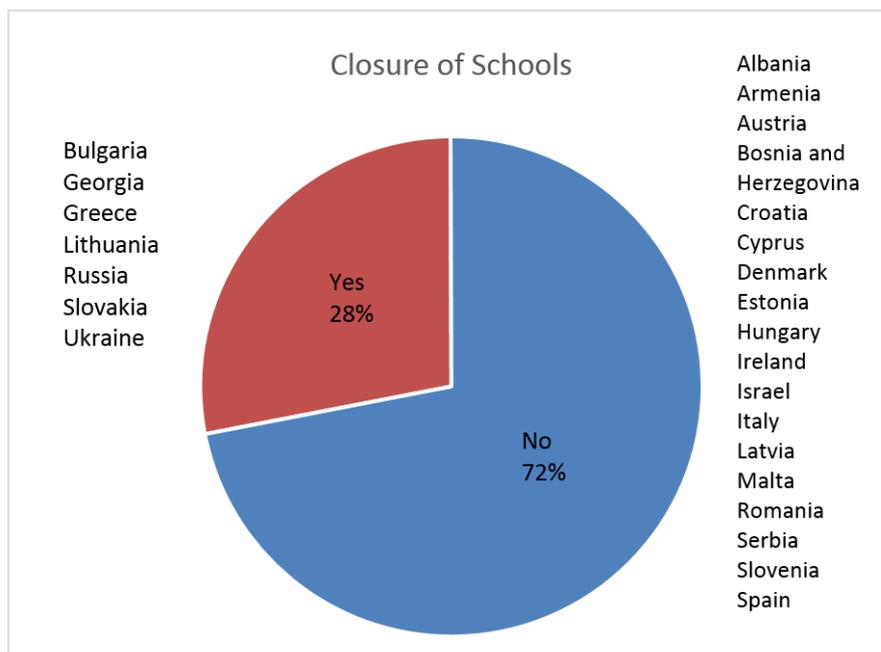


13. Fusion d'écoles



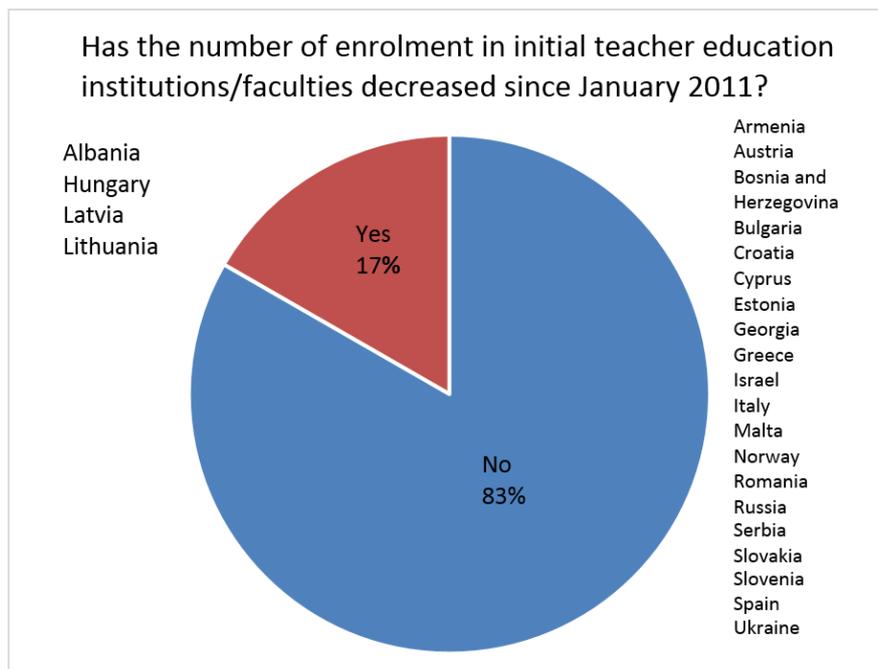
Les données disponibles pour le CSEE montrent que la réduction du nombre d'écoles a atteint jusqu'à 50 % dans certains secteurs, comme l'a rapporté l'OLME (474 écoles fusionnées pour en obtenir 237).

14. Fermeture d'écoles



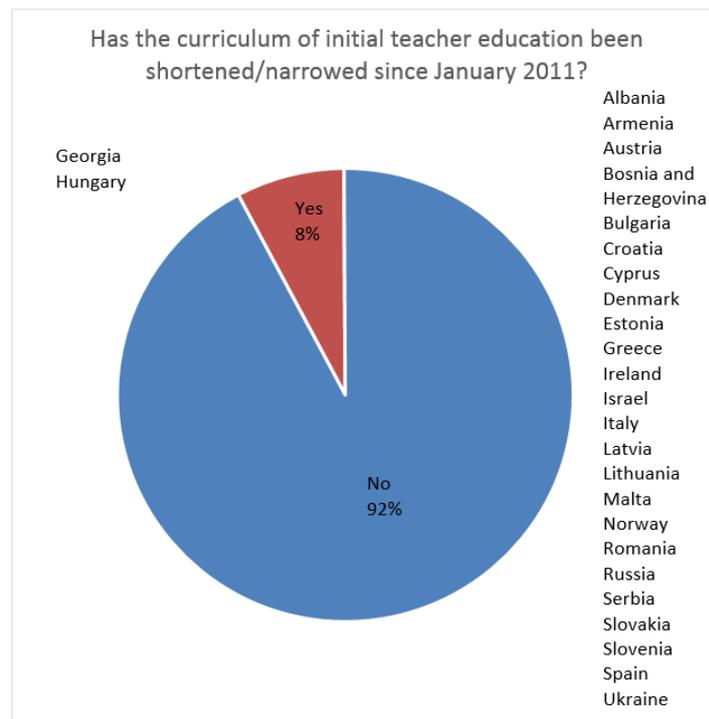
Un peu plus d'un quart des répondant(e)s ont indiqué des fermetures d'écoles dans leur pays, alors que le nombre de fusions d'écoles est nettement plus important et révèle l'ampleur de l'impact de la crise sur le fonctionnement des écoles et des infrastructures scolaires.

15. Le nombre d'inscriptions dans les établissements/facultés de formation initiale des enseignant(e)s a-t-il diminué depuis janvier 2011 ?



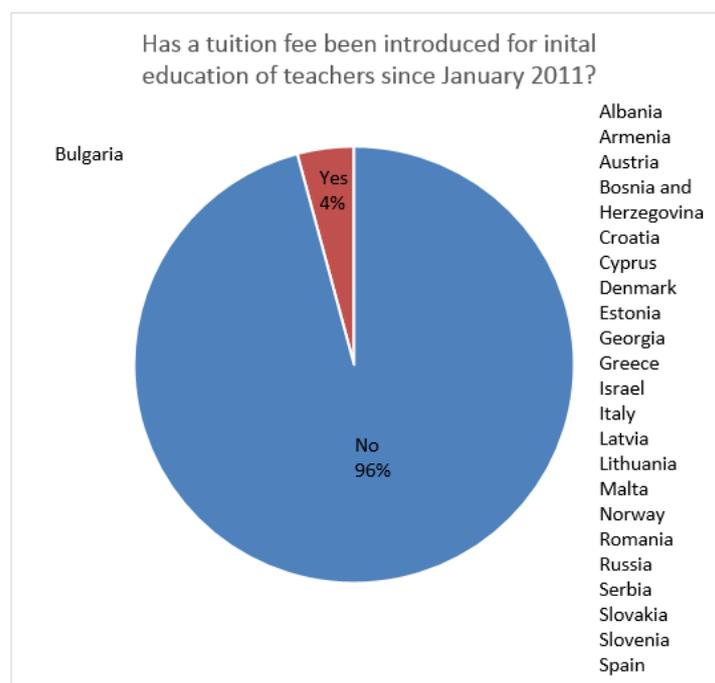
Cette charte indique que la crise n'a pas sévèrement entravé le fonctionnement des établissements d'éducation des enseignant(e)s, même si certains pays font état d'une baisse des inscriptions.

16. Le programme scolaire de la formation initiale des enseignant(e)s a-t-il été raccourci/diminué depuis janvier 2011 ?



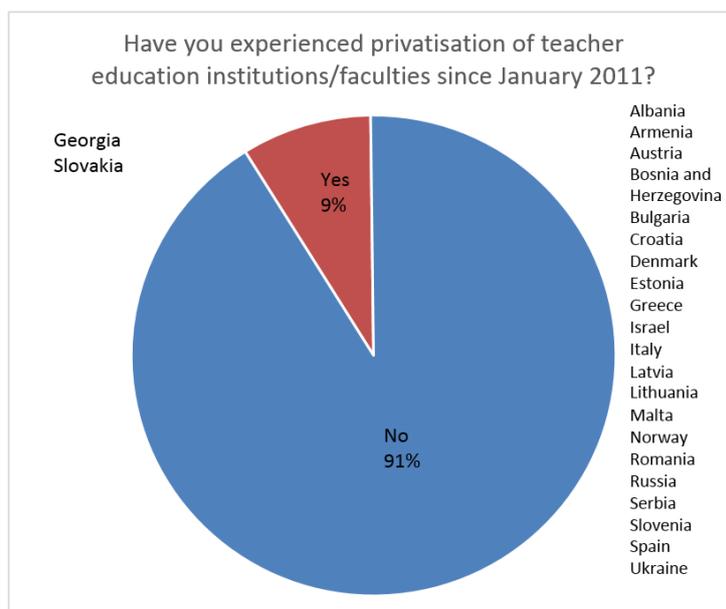
Dans l'ensemble, la crise n'a pas eu d'impact significatif sur les programmes scolaires dans les établissements de formation initiale des enseignant(e)s.

17. Des frais d'inscription ont-ils été introduits pour la formation initiale des enseignant(e)s depuis janvier 2011 ?



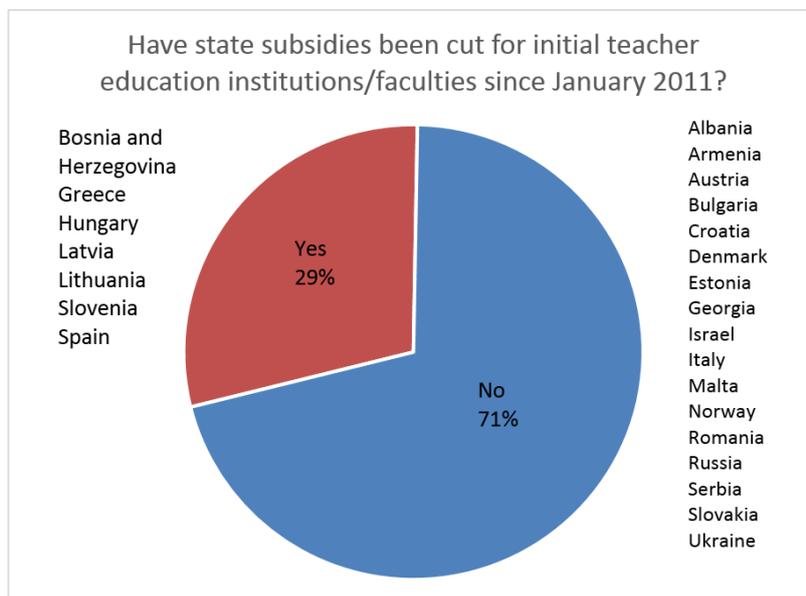
En résultat de la crise et du manque de financement, la plupart des gouvernements n'ont pas eu recours à des mesures d'introduction de frais d'inscription pour les futur(e)s enseignant(e)s. Cette mesure a cependant été introduite en Bulgarie.

18. Avez-vous constaté la privatisation des établissements/facultés de formation des enseignant(e)s depuis 2011 ?



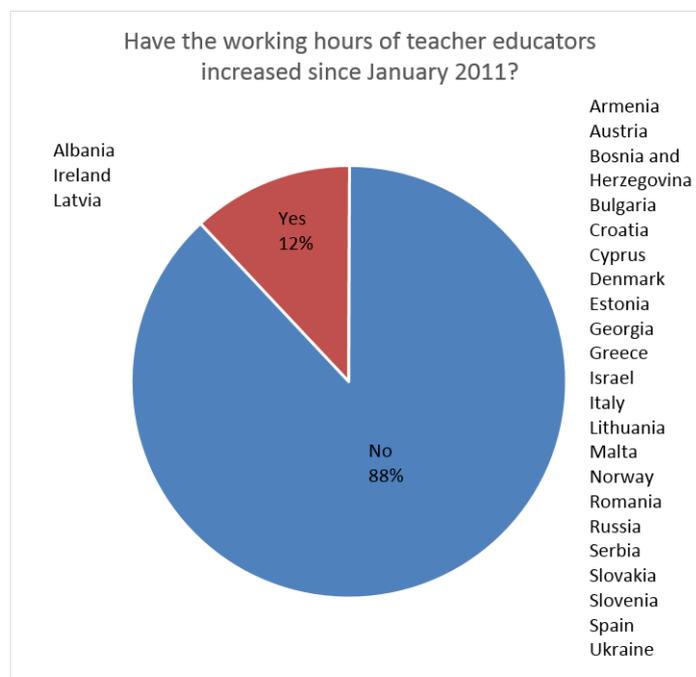
Même si l'augmentation de la privatisation ou des partenariats public-privé inquiète vivement dans 16 % des pays participants, la privatisation des établissements ou des facultés de formation des enseignant(e)s s'est produite dans deux pays seulement. Cependant, les partenariats public-privé dans les établissements ou facultés de formation initiale des enseignant(e)s ont vu le jour en Géorgie et en Espagne depuis janvier 2011.

19. Les subventions de l'état ont-elles été coupées pour les établissements/facultés de formation initiale des enseignant(e)s depuis janvier 2011 ?



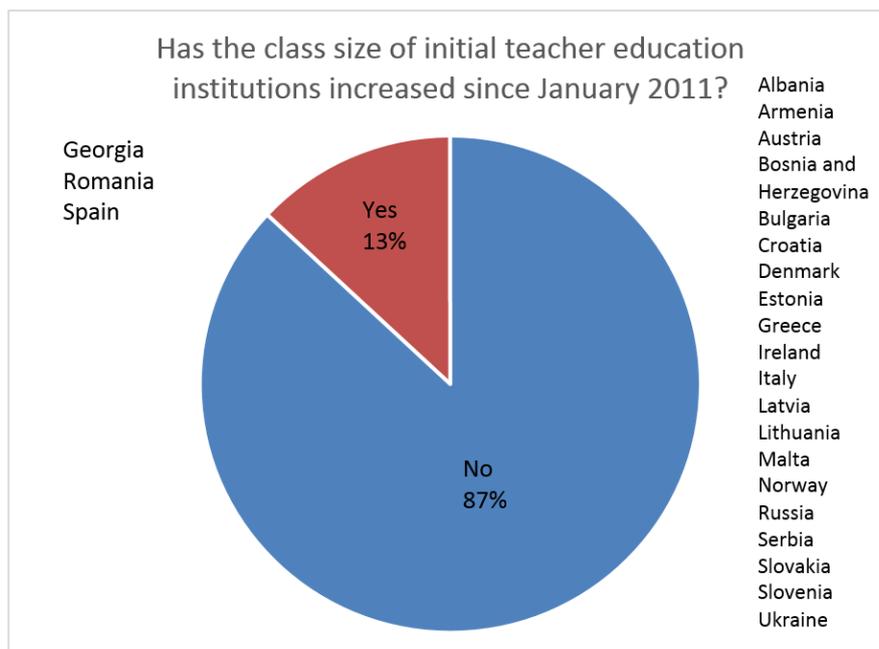
Depuis 2011, certains gouvernements nationaux ont réduit le financement de la formation des enseignant(e)s octroyé sous la forme de subsides. Ce fut le cas dans 7 pays sur 24 pays participants.

20. Le nombre d'heures de travail des éducateurs/trices chargé(e)s des enseignant(e)s a-t-il augmenté depuis janvier 2011 ?



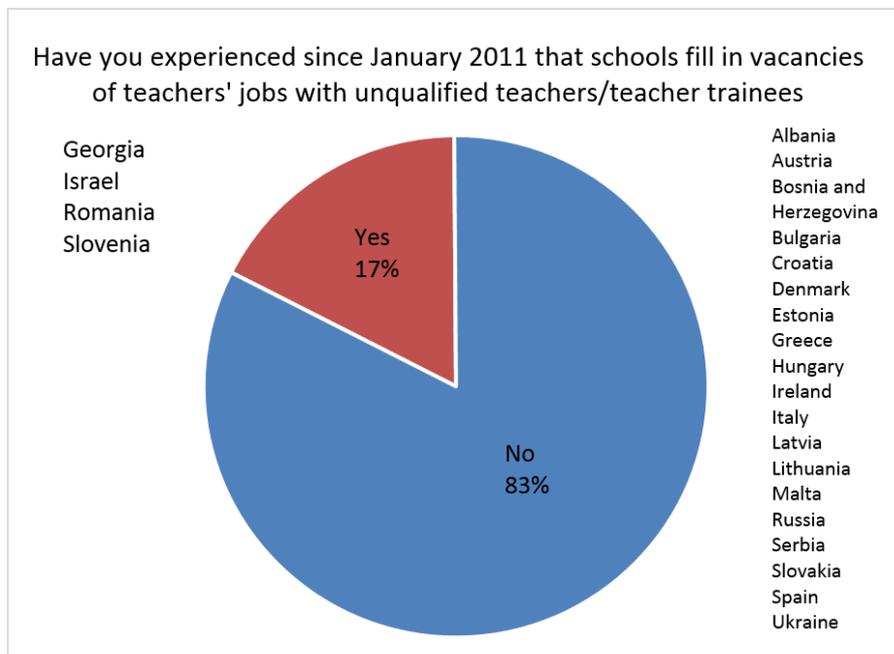
Les éducateurs/trices chargé(e)s de la formation des enseignant(e)s n'ont pas connu d'augmentation significative du nombre d'heures de travail, selon les données fournies.

21. La taille des classes dans les établissements/facultés de formation initiale des enseignant(e)s a-t-elle augmenté depuis janvier 2011 ?



La taille des classes a augmenté dans un certain nombre de pays depuis janvier 2011. Cependant, cette augmentation ne s'est produite que dans trois des pays répondants.

22. Depuis 2011, avez-vous constaté que les écoles comblent des postes d'enseignant(e)s en les remplaçant pas des enseignant(e)s non qualifié(e)s ou des stagiaires ?



La majorité des pays, soit 19 pays sur 23, n'ont pas rapporté de remplacement des enseignant(e)s par du personnel non qualifié.

23. Conclusion :

La crise financière et économique, ainsi que la crise de la dette souveraine, ont considérablement pesé sur les budgets publics. Dans toute l'Europe, les gouvernements ont mis en péril l'avenir de leur pays en diminuant le financement de l'éducation. Fait peut-être surprenant : la majorité des répondant(e)s à cette enquête n'ont pas connu de coupes dans les budgets consacrés à l'éducation. Mais 46 % des répondant(e)s les ont cependant ressenties : un chiffre extrêmement inquiétant. Les gouvernements ont également réduit les salaires des enseignant(e)s et procédé à des licenciements. Même si l'on compte bon nombre de fusions et de fermetures d'écoles, l'enquête indique qu'elles n'ont pas eu lieu dans la majorité des pays participants. Elle révèle cependant que l'Europe entière a connu une recrudescence des réformes dans le secteur de l'éducation.

Jusqu'à 62 % des organisations participantes ont fait état de réformes éducatives en raison de la crise économique et financière, alors que les coupes budgétaires ont eu lieu dans moins de la moitié des pays répondants. Une augmentation de la privatisation et/ou des partenariats public-privé a été constatée dans environ un pays participant sur 6. Les résultats à cette question indiquent que la plupart des répondant(e)s n'ont pas constaté d'augmentation de la privatisation.

Les salaires des enseignant(e)s ont été réduits dans moins de la moitié des pays participants, mais gelés dans 14 pays sur 25. Dans 5 pays, les montants des pensions ont diminué pour les enseignant(e)s déjà retraité(e)s. Dans 7 pays, cette diminution touche les enseignant(e)s encore en activité. Les coupes dans les allocations des enseignant(e)s ont eu lieu dans moins de la moitié des pays participants. Le nombre d'heures de cours ou de travail a augmenté dans moins d'un pays sur cinq.

Dans un pays sur deux, des enseignant(e)s ont été licencié(e)s et dans un pays sur trois environ, des écoles ont fusionné. Un peu plus d'un quart des organisations ont rapporté des fermetures d'écoles dans leur pays. Le nombre d'inscriptions dans des établissements/facultés de formation initiale des enseignant(e)s n'a pas diminué de manière significative. Le programme n'y pas non plus été restreint depuis janvier 2011. Des frais d'inscription ont été introduits pour la formation initiale des enseignant(e)s dans un seul des 23 pays et dans deux pays, des établissements/facultés de formation des enseignant(e)s ont été privatisées.

Certains gouvernements nationaux ont réduit le financement de la formation des enseignant(e)s octroyé sous la forme de subsides. Ce fut le cas dans 7 pays sur 24 pays participants. Les heures de travail des éducateurs chargés de la formation des enseignant(e)s et la taille de leurs classes ont augmenté dans un pays sur huit. La majorité des pays, soit 19 pays sur 23, n'ont pas rapporté de remplacement des enseignant(e)s par du personnel non qualifié.

Depuis janvier 2011, selon les données fournies par les 30 syndicats d'enseignant(e)s dans les 26 pays, la crise a fortement influencé les réformes éducatives et le gel des salaires des enseignant(e)s : plus de la moitié des pays renseignent cette tendance. Des coupes dans les budgets publics, dans les budgets consacrés à l'éducation, aux salaires et autres allocations des enseignant(e)s, des

licenciements d'enseignant(e)s et des fusions d'écoles sont les problèmes rapportés par environ un pays sur deux représentés dans cette enquête.

24. ANNEXE 1

Liste des pays et organisations participant(e)s

Pays	Abréviation
Albanie	FSASH et SPASH
Arménie	CRSTESA
Arménie	CPCST
Autriche	GOD-Lehrer
Bosnie et Herzégovine	ITUPE FBIH
Bulgarie	SEB
Croatie	IURHEEC
Chypre	DAU-SEN
Chypre	OLTEK
Danemark	GL
Estonie	EEMU
Géorgie	ESFTUG
Grèce	OLME
Hongrie	FDSZ
Irlande	IFUT
Irlande	TUI
Israël	ASSTI
l'Italie	UIL Scuola
Lettonie	LIZDA
Lituanie	FLESTU
Malte	MUT
Norvège	NAR
Roumanie	Alma Mater
Russie	ESEUR
Serbie	TUS
Slovaquie	OZPSAV
Slovénie	ESTUS
Espagne	CCOO

Ukraine	STESU
---------	-------



**European Trade Union Committee for Education
Comité syndical européen de l'éducation**

Bd du Roi Albert II, 5 – 9th Floor
B-1210 Bruxelles, Belgique

T + 32 2 224 06 91/2

F + 32 2 224 06 94

secretariat@csee-etu.org

www.csee-etu.org